

Province de Québec
District d'Arthabaska
MRC de l'Érable
Ville de Princeville

Séance ajournée tenue ce **dix-septième jour d'août 2009**, au lieu et à l'heure ordinaire des sessions et à laquelle prennent part :

Madame Monique Carré
Me Serge Bizier
Monsieur Fernand Ruel
Monsieur André Bergeron
Monsieur Claude Côté

sous la présidence de Monsieur Gilles Fortier, maire, formant quorum. Le greffier, Mario Juare, est également présent.

Après la prière d'usage, monsieur le maire souhaite la bienvenue à l'assistance.

09-08-250

Reprise de la séance ajournée

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par la conseillère Monique Carré André, il est unanimement résolu de reprendre la séance ajournée le 10 août 2009.

ADOPTÉE

09-08-251

Politique de citoyenneté d'honneur

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'adopter la politique de citoyenneté d'honneur suivante :

«Le Conseil municipal, d'une voix unanime, peut décerner à toute personne le titre de «Citoyen d'honneur de la Ville de Princeville», qu'elle soit domiciliée ou non à Princeville, et qui, par ses qualités morales, intellectuelles, par ses exploits sportifs, par ses talents artistiques, par son exceptionnel courage, par son dévouement ou en fonction de tout autre critère à apprécier selon le cas, aurait atteint un niveau de qualification ou de reconnaissance publique, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la municipalité, tel que sa désignation ne pourrait souffrir la moindre contestation.»

ADOPTÉE

09-08-252

Ratification des chèques et des dépôts salaires

Sur une proposition du conseiller Me Serge Bizier, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de ratifier les chèques fournisseurs suivants :

Fonds d'administration:

- En date du 14 juillet 2009

- no 9CH001183

627.09 \$

- En date du 15 juillet 2009
- nos 9CH001184 à 9CH001189 4 448.62 \$
- En date du 17 juillet 2009
- nos 9CH001190 à 9CH001205 114 083.04 \$
- En date du 23 juillet 2009
- nos 9CH001206 à 9CH001210 18 216.65 \$
- En date du 10 août 2009
- no 9CH001211 21 396.08 \$
- En date du 11 août 2009
- nos 9CH001212 à 9CH001217 42 954.87 \$
- dépôts salaires des périodes 200927 à 200930

ADOPTÉE

09-08-253

Approbation des comptes

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Fernand Ruel, il est unanimement résolu d'approuver les comptes suivants et d'en autoriser le paiement :

Fonds administration :

- En date du 17 août 2009
- nos 9CH001218 à 9CH001345 223 293.09 \$

Fonds d'immobilisation :

- En date du 17 août 2009
- nos 9CH200026 à 9CH200030 156 563.84 \$

ADOPTÉE

09-08-254

Prolongement de durée de travail de Shayne Sévigny

Sur une proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu de prolonger de six semaines la période de travail de Shayne Sévigny au Service incendie à compter du 27 juillet 2009.

ADOPTÉE

09-08-255

Remboursement d'électricité du kiosque postal au Domaine Paquet

ATTENDU QUE ce conseil municipal désire respecter l'entente de services établie pour la fourniture d'électricité des kiosques postaux situés au Domaine Paquet;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'entériner l'entente de fourniture d'électricité pour l'éclairage des kiosques postaux situés au Domaine Paquet au montant de 125 \$ selon la facture présentée par Monsieur Gaétan Simard pour l'année 2009.

ADOPTÉE

09-08-256

Pose de bordure rues Fréchette et Lecomte

Sur une proposition du conseiller André Bergeron, appuyée par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la pose de bordures de béton moulées sur les rues Fréchette et Lecomte à Lambert et Grenier inc. au montant unitaire de 37,25 \$ le mètre linéaire;

QUE cette dépense soit financée à même la réserve de vente de terrains résidentiels.

ADOPTÉE

Demande de Lambert & Grenier inc. – À l'Étude

09-08-257

Soumissions pour la vidange des boues de la station d'épuration

ATTENDU le rapport d'ouverture et d'analyse des soumissions préparé par Jocelyn Michaud, ingénieur, et déposé par le greffier;

Sur une proposition du conseiller Claude Côté, appuyée par la conseillère Monique Carré, il est unanimement résolu d'accorder le contrat pour la vidange, la déshydratation, le transport et la disposition des boues de la station d'épuration à la Corporation Newalta selon l'option 2 aux coûts unitaires suivants :

- Vidange, déshydratation, transport et enfouissement: jusqu'à 600 t.m.s. = 506 \$/tms
- Vidange, déshydratation, transport et valorisation agricole: plus de 601 t.m.s. = 428 \$/tms

QUE cette dépense soit, financée, pour partie à même la réserve financière pour la disposition des boues des étangs d'épuration des eaux usées, pour partie à même la facturation établie en fonction des ententes industrielles et, s'il y a lieu, à même les revenus 2009 de tarification pour cette réserve.

ADOPTÉE

09-08-258

Contrat 2010 pour les matières putrescibles

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de Princeville désire s'entendre avec l'entreprise Gaudreau Environnement inc. pour le transport et le traitement des matières putrescibles provenant du territoire de Princeville;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Fernand Ruel, appuyé par le conseiller Me Serge Bizier, il est unanimement résolu que le conseil accorde le contrat à l'entreprise Gaudreau Environnement inc. pour effectuer le transport et le traitement des matières putrescibles déposées au garage municipal et provenant de la Ville de Princeville au cours de l'année 2010 pour un montant équivalent à 8.00 \$ par logement pour 1 300 logements soit 10 400 \$ avant taxes;

QUE le maire et le greffier soient autorisés à signer le contrat pour le transport et le traitement des matières putrescibles provenant du territoire de la Ville de Princeville.

ADOPTÉE

09-08-259

Groupe Ephata

ATTENDU QUE le groupe musical Ephata œuvre au sein de la communauté catholique de Princeville et d'ailleurs depuis maintenant 40 ans;

Sur une proposition de la conseillère Monique Carré, appuyée par le conseiller Claude Côté, il est unanimement résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ à la Fabrique Saint-Eusèbe dans le but d'aider le groupe Ephata à acquérir les équipements nécessaire et ainsi fêter leur 40^e anniversaire.

ADOPTÉE

Période de questions

Tel que prévu au deuxième alinéa de l'article 322 de la Loi sur les cités et villes, le Maire invite les personnes présentes à poser des questions orales aux membres du conseil.

09-08-260

Levée de la séance

Sur la proposition du conseiller Fernand Ruel, appuyée par le conseiller André Bergeron, il est unanimement résolu que la réunion soit close.

ADOPTÉE

Mario Juare, greffier

Gilles Fortier, maire

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je soussigné certifie par la présente que les crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses décrites par le conseil de cette assemblée de la susdite municipalité

Louise Bergeron, trésorière